



Comité Départemental d'Équitation
1, Kerizac
56390 LOCQUeltas

☎ 06 70 34 82 47

e-mail : thomas.clivio@orange.fr

Règlement des CHAMPIONNATS Du Morbihan – 19-20-21 AVRIL 2024 Saut d'Obstacles HENNEBONT Organisés par Poulbert Compétitions Equestres

Principes

Les Championnats auront lieu cette année à Hennebont les 19, 20 et 21 Avril 2024.
TOUS les cavaliers morbihannais peuvent participer aux Championnats du Morbihan de Saut d'Obstacles. (licenciés ou domiciliés en Morbihan)

I – CAVALIERS ET CHEVAUX QUALIFIES

II – DEROULEMENT

- des Championnats Pro , Amateur Elite, Amateur 1, Amateur 2, Amateur 3, Majors
- des Equipes

III – ATTRIBUTION DES TITRES

I - Cavaliers et chevaux qualifiés

a : Championnat Pro, Amateurs 3, 2 (et majors), 1 et Elite

Peuvent participer à un Championnat : Tous les cavaliers Morbihannais, titulaires d'une licence dans le Morbihan ou domiciliés dans le département. (Attention, seul un chpt départemental est pris en compte).

- Les cavaliers peuvent participer à une épreuve avec plusieurs chevaux mais ne peuvent pas disputer un Championnat avec plusieurs chevaux.

En effet, dans tout championnat, les cavaliers doivent impérativement indiquer, **avant le début de la première épreuve de leur catégorie**, avec quel cheval ils courent pour le Championnat. A défaut, ce sera le plus mauvais score qui sera pris en compte. (les déclarations par mail sont obligatoires, et impérativement le mardi après clôture)

- Un cavalier peut engager dans plusieurs catégories d'épreuves mais ne peut prétendre à un titre que dans une catégorie.

En effet, il peut courir plusieurs épreuves, mais ne pourra prétendre au titre de champion que dans le Championnat **qu'il aura choisi**. A défaut, c'est le Championnat le plus fort qui sera pris en compte.

(les déclarations par mail sont obligatoires, et impérativement le mardi après clôture)

Deuxième Epreuve :

L'ordre de départ des cavaliers sera l'ordre de départ du BO de la deuxième épreuve.

Cavaliers Majors :

Cavaliers(ères) titulaires d'une licence de compétition Amateur né(e)s en 1984 ou avant.

b : Championnat par équipes

Cavaliers

Tous cavaliers possédant une licence amateur. Chaque équipe sera composée de 3 ou 4 cavaliers (pas nécessairement du même organisme affilié).

Chaque club peut engager plusieurs équipes.

Cas des équipes n'ayant que 3 cavaliers.

L'équipe ne présentera pas de joker .

II – Déroulement

- Le Championnat par équipe se dispute sur une seule épreuve, au barème A au chronomètre.
- Le Championnat majors se dispute sur les épreuves du Championnat Amateur 2 avec un classement bis.
- Chaque Championnat individuel est constitué de deux épreuves :

Un barème C (ou un barème A au chrono) + un barème A chrono avec barrage au chrono.

Am 3 : 1^{ère} épreuve à 1.00m et finale à 1.00m

Am 2 et majors : 1^{ère} épreuve à 1.05m et finale à 1.10m

Am 1 : 1^{ère} épreuve à 1.15m et finale à 1.20m

Am Elite et Pro : 1^{ère} épreuve à 1.30m et finale à 1.30m

- L'ordre de départ des premières épreuves sera l'ordre de départ du B.O.

- Attribution des points :

Des points seront attribués aux 20 premiers cavaliers :

- Pour la première épreuve :

Le 1^{er} recevra 20 points, Le 2^{ème} recevra 19 points, , le 20^{ème} recevra 1 point

- Pour la finale :

Des points seront attribués comme pour la 1^{ère} épreuve, avec un coefficient de 1,5.

L'ordre de départ des finales sera l'ordre du BO.

**L'organisateur s'engage à fournir un listing des résultats des Championnats entier I
(pas que les podiums) et les diffuser ensuite.**

III- Attribution des titres

Sera déclaré **VAINQUEUR**

Le(s) cavalier (s) totalisant plus de points au terme des 2 épreuves de sa catégorie.
En cas d'égalité, c'est le cavalier le mieux classé de la finale qui l'emporte.

Il est obligatoire de participer aux deux épreuves de sa catégorie pour prétendre au titre.